

CHAPITRE 8 – Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Quelles mutations politiques, sociales et culturelles connaît la France entre 1974 et 1988 ?

L'année 1981 est un tournant majeur, puisqu'elle voit la gauche arriver au pouvoir pour la première fois sous la V^e République, avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République.

Mais l'alternance politique ne doit pas masquer la cohérence de cette période : elle se caractérise par de nombreuses réformes sociales et culturelles, répondant au désir de changement qui s'est exprimé dans la crise de mai 1968. Dès l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, l'État cherche à satisfaire les revendications des femmes et des jeunes.

Au cours des décennies 1970 et 1980, la France s'ouvre au changement et les débats de société, facilités par la libéralisation des médias, se multiplient, sur la liberté sexuelle notamment ou l'intégration des immigrés.

Cours 1. Le renouvellement de la vie politique (1974-1988) (p. 238 – 239)

La période 1974-1988 est un tournant politique pour la France, d'abord avec l'élection d'un président non gaulliste, Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, puis avec celle d'un socialiste, François Mitterrand, qui porte la gauche au pouvoir en 1981.

A - Les années Giscard, entre modernisation et crise (1974-1981)

Le président du renouveau. Candidat du centre-droit élu en mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing représente le changement : il est le premier président non gaulliste de la V^e République. Il choisit son Premier ministre Jacques Chirac parmi les rangs de l'UDR pour unir la droite. Parce qu'il veut faire de la France une « société libérale avancée », il lance de nombreuses réformes : abaissement de la majorité électorale de 21 à 18 ans, loi sur le divorce par consentement mutuel, loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse. En s'appuyant sur la télévision, il souhaite donner l'image d'un président dynamique et proche des Français, en s'invitant par exemple à dîner chez eux.

POINT DE PASSAGE 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse
p. 244

Les débuts de la crise. Mais l'économie française entre en crise après le choc pétrolier de 1973 ; le nombre de chômeurs passe de 400 000 en 1974 à 1 million en 1977. Jacques Chirac démissionne en 1976, parce qu'il est en désaccord avec la politique pro-européenne de Giscard. La majorité présidentielle se divise entre le RPR et l'UDF. Le nouveau Premier ministre, Raymond Barre, ancien professeur d'économie, se rend impopulaire par sa politique d'austérité. Giscard conserve de justesse une majorité aux législatives de 1978, mais il ne parvient pas à se faire réélire en 1981.

B. La gauche au pouvoir (1981-1986)

L'alternance politique. Ayant réussi l'union de la gauche entre les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche, François Mitterrand est élu en mai 1981 premier président socialiste de la V^e République. Pour la première fois depuis 1947, le gouvernement, formé par Pierre Mauroy, comprend quatre ministres communistes. Pour soutenir le pouvoir d'achat, le gouvernement augmente le SMIC, les allocations familiales, le minimum vieillesse. Le sort des travailleurs s'améliore avec l'abaissement de la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés payés et la semaine de 39 heures au lieu de 40 heures. En 1982, une vague de nationalisations d'entreprises et de banques permet à l'État d'investir dans l'économie. D'autres réformes importantes sont mises en œuvre, comme l'abolition de la peine de mort (1981) et la décentralisation (lois Defferre de 1982-1983).

POINT DE PASSAGE 1981 : l'abolition de la peine de mort p. 240

Le tournant de la rigueur en 1983. Mais la politique de relance ne permet pas de sortir de la crise : le nombre de chômeurs passe la barre de 2 millions, l'inflation s'accélère et la balance commerciale est déficitaire. En 1983, Jacques Delors, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, annonce une « politique de rigueur ». Tenu par des engagements européens de lutte contre les déficits, F. Mitterrand augmente les impôts et réduit les dépenses publiques avec le soutien de son nouveau Premier ministre, Laurent Fabius, nommé en 1984. Ce retour à une politique d'austérité provoque le départ des ministres communistes. L'inflation diminue, mais la gauche au pouvoir perd le soutien d'une partie de son électorat.

C. La première cohabitation (1986-1988)

Le retour de la droite au pouvoir. Le mécontentement des Français explique la défaite de la gauche aux législatives de 1986. Elles ont lieu à la représentation proportionnelle, ce qui permet l'élection de 35 députés du Front national. Pour la première fois sous la V^e République, le président doit nommer un Premier ministre issu de l'opposition et la dualité de l'exécutif devient problématique. Jacques Chirac, président du RPR, forme un gouvernement : c'est la cohabitation. Avec son ministre de l'Économie et des Finances, Édouard Balladur, il privatise de nombreuses entreprises publiques pour renflouer les caisses de l'État. Dans la lignée des politiques de Margaret Thatcher au Royaume-Uni et de Ronald Reagan aux États-Unis, sa politique de libéralisme économique se caractérise aussi par la fin de l'impôt sur les grandes fortunes et la suppression de l'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques : désormais, le motif économique d'un licenciement ne sera plus contrôlé par l'inspection du travail.

Quel rôle pour le président ? Ne pouvant s'opposer aux réformes de la droite, le président de la République se replie sur son domaine réservé. Cependant, il préside toujours le Conseil des ministres, il signe les décrets et les ordonnances et peut donc les refuser. Il prend régulièrement et publiquement position dans les médias contre son Premier ministre. À la veille de l'élection présidentielle de 1988, il a tout loisir d'imputer les difficultés des Français à la politique du gouvernement de J. Chirac. François Mitterrand est réélu pour un second septennat avec 54 % des voix.

POINT DE PASSAGE p. 240 – 241 : 1981 : l'abolition de la peine de mort

Comment la peine de mort a-t-elle été abolie en France ?

Doc 1 p. 240 : Le choix politique de l'abolition

Le choix qui s'offre à vos consciences est donc clair : ou notre société refuse une justice qui tue et accepte d'assumer, au nom de ses valeurs fondamentales – celles qui l'ont faite grande et respectée entre toutes – la vie de ceux qui font horreur, déments ou criminels ou les deux à la fois, et c'est le choix de l'abolition ; ou cette société croit, en dépit de l'expérience des siècles, faire disparaître le crime avec le criminel, et c'est l'élimination. Cette justice d'élimination, cette justice d'angoisse et de mort, décidée avec sa marge de hasard, nous la refusons. Nous la refusons parce qu'elle est pour nous l'anti-justice, parce qu'elle est la passion et la peur triomphant de la raison et de l'humanité. [...]

Parce que l'abolition est un choix moral, il faut se prononcer en toute clarté. Le gouvernement vous demande donc de voter l'abolition de la peine de mort sans l'assortir d'aucune restriction ni d'aucune réserve. Sans doute, des amendements seront déposés tendant à limiter le champ de l'abolition et à en exclure diverses catégories de crimes. Je comprends l'inspiration de ces amendements, mais le Gouvernement vous demandera de les rejeter. D'abord parce que la formule « abolir hors les crimes odieux » ne recouvre en réalité qu'une déclaration en faveur de la peine de mort. Dans la réalité judiciaire, personne n'encourt la peine de mort hors des crimes odieux. Mieux vaut donc, dans ce cas-là, éviter les commodités de style et se déclarer partisan de la peine de mort. [...]

Demain, grâce à vous la justice française ne sera plus une justice qui tue. Demain, grâce à vous, il n'y aura plus, pour notre honte commune, d'exécutions furtives, à l'aube, sous le dais noir¹, dans les prisons françaises. Demain, les pages sanglantes de notre justice seront tournées. À cet instant plus qu'à aucun autre, j'ai le sentiment d'assumer mon ministère, au sens ancien, au sens noble, le plus noble qui soit, c'est-à-dire au sens de « service ». Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort. Législateurs français, de tout mon cœur, je vous en remercie.

Discours de Robert Badinter, ministre de la Justice et garde des Sceaux à
l'Assemblée nationale, 17 septembre 1981.

1. Tissu noir placé au-dessus de la guillotine depuis 1949 dans les prisons pour cacher la vue de l'exécution.

2. L'engagement des artistes

Julien Clerc répond à son confrère Michel Sardou dans cette chanson.

Le matin même, à la Santé¹

Un homme... un homme avait été

Exécuté... [...]

Et j'ai pensé à ce salaud

Au sang lavé sur le pavé

Par ses bourreaux

Je ne suis président de rien

Moi je ne suis qu'un musicien

Je le sais bien...

Et je ne prends pas de pose

Pour dire seulement cette chose

Messieurs les assassins commencent

Oui, mais la Société recommence

Le sang d'un condamné à mort

[...]

C'est du sang d'homme, c'en est encore

C'en est encore...

Si je demande qu'on me permette

À la place d'une chanson

D'amour peut-être

De vous chanter un silence

C'est que ce souvenir me hante

Lorsque le couteau est tombé

Le crime a changé de côté

Ci-gît ce soir dans ma mémoire

Un assassin assassiné

Assassiné...

Extraits de L'assassin assassiné (paroles de Jean-Loup Dabadie écrites
en 1978, interprété par Julien Clerc en 1979).

1. Prison de Paris.

Cours 2. Une société en pleine mutation (1974-1988) (p. 242 – 243)

Cette période est marquée par de profondes réformes qui constituent autant de réponses aux revendications exprimées en mai 1968 et qui commencent avant l’alternance politique de 1981. La société française devient plus diverse et plus ouverte au changement.

A. L’émancipation des femmes

Dans la société. Dans la lignée de mai 1968 et des mouvements de défense des minorités aux États-Unis, un féminisme radical se développe en France. Il dénonce la domination masculine dans une « société patriarcale » et affirme le droit des femmes à disposer librement de leur corps. En 1971, le MLF (Mouvement de libération des femmes) encourage la publication d’un manifeste de 343 femmes avouant avoir avorté alors que la pratique reste interdite en France. Simone Veil, ministre de la Santé nommée par Valéry Giscard d’Estaing, fait adopter deux lois : en 1974, la pilule contraceptive est remboursée par la Sécurité sociale et, en 1975, la loi autorise l’interruption volontaire de grossesse (IVG), mais il faut attendre 1982 pour son remboursement par la Sécurité sociale. En 1975, une loi introduit le divorce par consentement mutuel et cesse de considérer l’adultère comme un délit pénal.

POINT DE PASSAGE 1975 : la légalisation de l’interruption volontaire de grossesse
p. 244

Au travail. Si la part des femmes exerçant une activité professionnelle progresse (de 53 % en 1975 à 63 % en 1982), les stéréotypes sexistes demeurent entre femmes et hommes dans la vie quotidienne. Les salaires des femmes restent inférieurs à ceux des hommes. Nommée Ministre des Droits de la femme par François Mitterrand,

Yvette Roudy fait voter en 1983 une loi sur « l'égalité professionnelle entre hommes et femmes ». Cette loi ne se contente pas de poser le principe de l'égalité entre les sexes, elle entend en garantir l'application en combattant les inégalités dont sont victimes les femmes dans les entreprises. Mais les résultats sont décevants, l'écart moyen entre les salaires masculins et féminins reste de 28,2 % en 1989 et les femmes restent extrêmement minoritaires aux postes de direction.

B. Les jeunes dans la société

La massification scolaire. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à rester dans le système scolaire au-delà de l'obligation scolaire (portée de 14 à 16 ans en 1959). L'économie a besoin de salariés qualifiés, notamment pour les emplois tertiaires, et la société demande la démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur. En 1975, le ministre de l'Éducation nationale René Haby instaure le collège unique, en supprimant les filières qui différenciaient les élèves relevant de l'enseignement technique ou de l'enseignement général. La mixité est alors rendue obligatoire dans toutes les filières. Avec cette massification scolaire, de plus en plus de jeunes obtiennent leur baccalauréat (20 % d'une génération en 1970, 30 % en 1980) et accèdent à l'enseignement supérieur (plus d'1 million d'étudiants en 1990). En 1986, Jacques Chirac veut imposer une plus grande sélection à l'université et la hausse des droits d'inscription (projet de loi Devaquet) mais, devant la mobilisation de la jeunesse, le projet est retiré.

Un nouveau groupe social. L'allongement des études et l'entrée plus tardive dans la vie active contribuent à faire des jeunes une catégorie sociale mieux définie et plus entendue. Ils résident encore chez leurs parents, mais trouvent souvent la tutelle familiale et sociale pesante. Garçons et filles, autrefois éduqués séparément, affirment désormais ensemble leurs aspirations. Une « culture jeune », souvent internationale, s'exprime à travers la mode et la musique et alimente un marché en pleine expansion depuis les années 1960. La crise de mai 1968 révèle la volonté de changement d'une partie de la jeunesse dans le monde entier. C'est pour prendre en compte ces évolutions que Valéry Giscard d'Estaing abaisse en 1974 la majorité civile de 21 à 18 ans. Cette mesure permet aux jeunes dès 18 ans de disposer du droit de vote, de se marier sans l'autorisation parentale et de résider où ils veulent. Les jeunes constituent désormais un électorat plus important, courtisé par les différents partis politiques.

C. Une diversité plus visible

Des immigrés devenus indésirables ? Largement sollicités par les entreprises françaises durant les Trente Glorieuses, les immigrés représentent environ 7,5 % de la population en 1975. En juillet 1974, le gouvernement annonce la suspension officielle de l'immigration. Le regroupement familial, organisé par une loi de 1976 conformément au droit européen, est désormais la seule immigration légale. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 redonne de l'espoir à la population immigrée : sur environ 300 000 clandestins, près de 132 000 sont régularisés. Mais, une des promesses de campagne, le droit de vote des étrangers aux élections municipales, n'est finalement pas mise en œuvre. Dans les années 1980, dans un contexte de crise et de chômage, la percée électorale du Front national témoigne du rejet des immigrés et de leurs descendants par une partie de la société. En 1983, la marche pour l'égalité et contre le racisme, dite « Marche des Beurs » est organisée dans un climat de xénophobie grandissante.

L'affirmation des droits LGBT. En 1981, à la veille de l'élection présidentielle, la première « Marche nationale pour les droits et les libertés des homosexuels et lesbiennes » est organisée à Paris. En 1982, François Mitterrand met fin à la discrimination qui fixait la majorité sexuelle à 15 ans pour les hétérosexuels et à 21 ans pour les homosexuels. Beaucoup d'entre eux vivent cachés, exclus par leur famille, mais l'épidémie du SIDA qui décime dès 1983, en France, la population homosexuelle les rend paradoxalement plus visibles dans la société, en raison de la couverture médiatique. Durant les « années SIDA », des associations militent pour une meilleure prévention contre le VIH qui touche toutes les populations.

POINT DE PASSAGE L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques p. 248

POINT DE PASSAGE p. 244 – 245 : 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse

En quoi la loi sur l'interruption volontaire de grossesse est-elle un tournant dans l'évolution des droits des femmes ?

Doc 1 p. 244 : La nécessité d'une loi

Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme. [...] Si le législateur est appelé à modifier les textes en vigueur, c'est pour mettre fin aux avortements clandestins qui sont le plus souvent le fait de celles qui, pour des raisons sociales, économiques ou psychologiques, se sentent dans une telle situation de détresse qu'elles sont décidées à mettre fin à leur grossesse dans n'importe quelles conditions. C'est pourquoi, renonçant à une formule plus ou moins ambiguë ou plus ou moins vague, le Gouvernement a estimé préférable d'affronter la réalité et de reconnaître qu'en définitive la décision ultime ne peut être prise que par la femme. [...] Ce qu'il faut aussi, c'est bien marquer la différence entre la contraception qui, lorsque les femmes ne désirent pas un enfant, doit être encouragée par tous les moyens et dont le remboursement par la sécurité sociale vient d'être décidé, et l'avortement que la société tolère mais qu'elle ne saurait ni prendre en charge ni encourager. [...]

Présentation du texte de loi à l'Assemblée nationale par Simone Veil,
ministre de la Santé, 26 novembre 1974.

Doc 3 p. 245 : « C'est Satan qui conduit le bal »

On connaît, mes chers collègues, des manifestations publiques au cours desquelles des femmes ou plutôt des viragos¹ car elles ne méritent pas le nom de femmes (exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et communistes) étaient prêtes à donner le triste spectacle de leur propre avortement, pour mieux narguer la loi et démontrer l'impuissance de l'État. [...] Suivre l'évolution des mœurs signifierait donc laisser le champ libre à toutes ces horreurs que nous constatons, à tous ces hommes et à toutes ces femmes pour qui, sous le prétexte de la liberté, la pornographie tient lieu de devoir et d'honneur (protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et communistes) [...]. Une nouvelle religion est née. Elle se développe en toute impudeur sous nos yeux. Son dieu s'appelle le sexe. La sexualité est devenue exacerbation, frénésie, obsession. Elle s'exprime par le livre, l'image, l'affiche, le cinéma ou le théâtre, le journal, la publicité. [...] En France, pour l'instant – nous le savons bien – c'est Satan qui conduit le bal (nouvelles protestations à gauche). Et pour Satan, contraception et avortement ne sont que deux chapitres du grand et même livre de la sexualité (mêmes mouvements).

Discours du député UDR de l'Ardèche, Albert Liogier (1910-1989), devant
l'Assemblée nationale, 28 novembre 1974.

1. Femme d'allure masculine, terme péjoratif et sexiste souvent utilisé contre les féministes.

DOSSIER p. 246 -247 : 1983 : les débats sur l'immigration

Entre les recensements de 1975 et 1982, la part d'immigrés dans la population française reste stable (7,5 %). Pourtant, l'intégration fait de plus en plus débat. L'année 1983 est marquée par des crimes racistes et une forte agitation dans certaines cités où les immigrés sont nombreux, comme à Vénissieux dans l'agglomération lyonnaise.

Pourquoi l'immigration est-elle au centre des débats en 1983 ?

Doc 5 p. 247 : L'éclairage d'un sociologue

L'immigré, jusque dans les années 1970, était avant tout un travailleur, généralement venu seul, hébergé dans un foyer ou surexploité par un marchand de sommeil localisé à proximité de l'emploi, figure ouvrière définie par une position inférieure – la plus basse – dans les rapports de production. Vinrent ensuite, et notamment pour les Maghrébins, puis pour les Turcs et les Africains, la sédentarisation, le regroupement familial, en même temps que la crise économique, et plus profondément, le déclin de la société industrielle. L'immigration est devenue une composante renouvelée et stable de la population, introduisant des problèmes inédits et de nouvelles images se sont imposées, d'abord dans l'extrême-droite et le discours du Front national puis, de plus en plus largement dans l'ensemble de l'opinion publique.

Michel Wievorka, La France raciste, © Éditions du Seuil, 1993.

POINT DE PASSAGE p. 248 -249 : L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques

Comment la société et les pouvoirs publics se mobilisent ils pour faire face à ce problème de santé publique ?

Doc 1 p. 248 : Le rôle de l'État

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la Santé et de la Famille, a annoncé, le mardi 24 février, un ensemble de mesures relatives à la lutte contre le SIDA. Elle a notamment fait savoir que la vente libre des seringues¹ en pharmacie sera prochainement autorisée pour une durée d'un an. [...] La campagne nationale d'information sera menée en avril et en mai. Elle comportera des spots télévisés, une série d'affichages, l'intervention « de l'ensemble des médias » ainsi que la distribution de brochures destinées au grand public. [...] Mme Barzach a annoncé que les différents tests (ELISA et Western Blot) seraient dorénavant remboursés « quelles qu'en soient la marque et la provenance ». De nouveaux « points de dépistage » offrant des prestations gratuites et anonymes devront être ouverts [...] Une dizaine de postes de « techniciens d'étude clinique » seront créés cette année afin de renforcer la qualité des essais thérapeutiques et des études épidémiologiques.

Jean-Yves Nau, « Le renforcement de la lutte contre le SIDA », Le Monde,
26 février 1987.

1. Le virus du SIDA se transmettant également par voie sanguine, les drogués héroïnomanes qui utilisent des seringues sont aussi fortement touchés par l'épidémie du SIDA.

Doc 2 p. 248 : Les prémices de la recherche médicale

Didier Lestrade, ancien président d'Act Up, et Gilles Pialoux, médecin à Paris, témoignent des débuts de la recherche médicale et du lien entre médecins et associations de malades.

C'est en mars 1982 qu'est créé ce premier Groupe français de travail sur le SIDA, à l'initiative, entre autres, de Willy Rozenbaum et de Jacques Leibowitch, qui ont diagnostiqué les premiers cas de SIDA en France. Ce groupe était composé initialement de médecins hospitaliers, d'infectiologues, de dermatologues, d'un pneumologue réanimateur, des représentants de la Direction générale de la santé, d'un épidémiologiste, d'immunologistes, etc. Soit plus d'une dizaine de membres alors que l'on ne recensait que 21 cas de SIDA en décembre 1982 ! [...] Le premier rôle du GFTS, véritable laboratoire d'idées, aura été de faire circuler les informations, d'alerter la communauté gay et de mettre en œuvre des études d'ordre épidémiologique. La première tentative épidémiologique du GFTS, en 1982, fut de tenter de faire « remonter », avec l'aide de 250 spécialistes, les cas français de pneumocystose ou de Kaposi¹ observés. L'étude rencontrera une certaine indifférence des chefs de service sollicités [...] L'autre cahier des charges que se fixa le groupe fut de sensibiliser les représentants communautaires de l'époque.

Didier Lestrade et Gilles Pialoux, Sida 2.0, Fleuve Éditions, 2012.

1. Marques visibles de la maladie sous forme d'atteintes des poumons (pneumocystose) ou de taches sur la peau (Kaposi).

Doc 4 p. 249 : Un témoin, membre de l'association AIDES Marseille

Michel Bourelly a été volontaire à AIDES où il a occupé des fonctions de direction entre 1993 et 2004. Je suis arrivé en juin 1986 à AIDES Marseille. À l'époque, j'avais 24 ans, j'étais en quatrième année de pharmacie. C'est tout naturellement que je me suis engagé dans le combat contre cette nouvelle maladie. J'étais homosexuel et je sentais bien qu'autour de moi il se passait quelque chose. En mai 1986, un de mes amis est mort sans que ses médecins ne parlent du SIDA. Mais pour moi, cela semblait évident. À AIDES, je me suis investi dans la prévention et le soutien aux personnes. Je participais à des permanences téléphoniques le soir, de 20 heures à 23 heures. Les appels étaient souvent très lourds. On sentait la peur, la solitude, le poids des discriminations. On accueillait aussi les malades dans nos permanences hospitalières. On les voyait trois ou quatre fois. Et la cinquième fois, on allait au crématorium. Je crois que c'est une chose à laquelle on n'est pas forcément préparé lorsqu'on n'a même pas 30 ans. [...] Et là, dans les années « noires », les médecins n'avaient aucun médicament efficace à proposer aux malades. Et ils ont été obligés de descendre de leur piédestal pour dialoguer d'égal à égal avec ces patients qui, bien souvent, en savaient autant qu'eux sur la maladie.

Propos recueillis par Pierre Bienvault, journal La Croix, 30 mai 2011.

Cours 3. Un accès plus large et plus libre à la culture (1974-1988) (p. 250 – 251)

Au cours des décennies 1970 et 1980, la France connaît d'importantes mutations dans le domaine culturel. L'État relâche son contrôle sur l'audiovisuel et veut démocratiser la culture, comme au temps du Front populaire. Les pratiques culturelles se diversifient.

A. L'évolution de la politique culturelle

Une intervention limitée de l'État sous Giscard. La culture ne fait pas partie des priorités de Valéry Giscard d'Estaing quand il devient président en 1974. Le ministère des Affaires culturelles, créé en 1959 par de Gaulle, devient un secrétariat d'État à la Culture dont la part dans le budget de l'État diminue (0,61 % en 1974, 0,47 % en 1981). Moins féru d'art contemporain que son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing est un passionné de l'époque Louis XV ; il retire de l'Élysée le mobilier moderne que Georges Pompidou y avait fait installer. Sa politique culturelle conservatrice est surtout tournée vers la sauvegarde du patrimoine. En 1977, il lance le projet de transformation de la gare d'Orsay en musée et, en 1979, la Cité des sciences naît de la sauvegarde des abattoirs de la Villette.

La rupture des années Lang. Entre 1981 et 1982, François Mitterrand double le budget du ministère de la Culture, dont les missions sont élargies au-delà de la préservation du patrimoine : favoriser l'épanouissement des individus par les arts, soutenir la création artistique et défendre le rayonnement de la culture à l'étranger. Cette politique culturelle active est incarnée par le ministre Jack Lang. Il fait de la culture un levier économique en soutenant les industries culturelles : le prix unique du livre aide les libraires et rémunère mieux les auteurs. Il crée aussi des fêtes populaires : Fête de la musique (1982) et Journées du patrimoine (1984). François Mitterrand lance de grands travaux comme l'aménagement du Grand Louvre, l'Institut du monde arabe et le nouvel Opéra de la Bastille en 1989.

B. Les transformations du paysage audiovisuel français

La mainmise de l'État sur les médias (1974-1981). En 1974, Valéry Giscard d'Estaing remplace l'ORTF par trois chaînes de télévision publiques concurrentes (TF1, Antenne 2 et FR3) et quatre stations de radio publiques (France Inter, France Culture, France Musique, FIP réunies au sein du groupe Radio France). Si le contrôle de l'État sur les médias est plus discret qu'au temps de l'ORTF, les responsables de l'audiovisuel sont toujours choisis par le pouvoir. Parallèlement, des radios FM pirates se multiplient sur le sol français grâce au coût plus abordable des émetteurs. Le 28 juin 1979, la police interrompt l'émission de Radio Riposte diffusée par le Parti socialiste à Paris et inculpe François Mitterrand pour violation du monopole d'État sur la diffusion radiophonique.

Une libéralisation progressive de l'audiovisuel (1981-1988). Le Parti socialiste réclamait en 1981 « une information libre et pluraliste ». La loi du 29 juillet 1982 proclame que « la communication audiovisuelle est libre ». Une Haute Autorité de la communication audiovisuelle (futur CSA) est créée pour délivrer des permis d'émettre aux nouvelles chaînes de télévision et stations de radio. Canal Plus, nouvelle chaîne payante, est lancée en 1984. Durant la cohabitation (1986-1988), TF1 est privatisée et une autre chaîne privée est créée, La Cinq. Parallèlement, la fin du monopole d'État de radiodiffusion est l'objet de convoitises : les autorisations d'émettre sur la bande FM sont soumises à la Haute Autorité. De multiples radios sont créées, comme NRJ ou Fun Radio. Mais les conditions d'attribution des fréquences manquent de transparence.

C. Les nouvelles formes de la culture populaire

Une culture de masse. Dans les années 1980, plus de 90 % des foyers possèdent un téléviseur. Les chaînes cherchent à fidéliser le public – et les annonceurs auxquels elles vendent des plages publicitaires – par des émissions de variétés ou de jeux présentées par des animateurs vedettes et par des séries américaines comme Dallas (entre 1981 et 1987) ou La Petite maison dans la Prairie (entre 1974 et 1983). Certains dénoncent une uniformisation et une américanisation de la culture. Mais la télévision facilite aussi l'accès au savoir grâce à des émissions littéraires (Apostrophes animé par Bernard Pivot à partir de 1975) ou des documentaires. La culture de masse permet un élargissement et une diversification des pratiques culturelles.

Une « culture jeune ». On le voit bien avec l'importance croissante des jeunes sur le marché de la culture. La mode des mangas et dessins animés venus du Japon est lancée par Goldorak, diffusé à partir de 1978 sur Antenne 2. En 1984, le rap issu des banlieues noires des États-Unis fait son apparition dans l'émission H.I.P. H.O.P. sur TF1. La musique s'écoute dans la rue et se regarde à la télévision avec les clips qui se multiplient au début des années 1980 et contribuent beaucoup à la popularité d'artistes comme Michael Jackson ou Mylène Farmer. Cette nouvelle culture des écrans passe aussi par le jeu vidéo, un nouveau loisir pour la jeunesse qui se développe dans les années 1980.

DOSSIER p. 252 – 253 : L'évolution des politiques culturelles en France (1974-1988)

Après avoir joué un rôle assez effacé sous Valéry Giscard d'Estaing, l'État affiche de grandes ambitions culturelles à partir de 1981, avec François Mitterrand et son populaire ministre de la Culture, Jack Lang.

Quel rôle joue l'État dans le domaine culturel entre 1974 et 1988 ?

Doc 1 p. 252 : Pour la « liberté des initiatives »

V. Giscard d'Estaing publie cette tribune juste avant le second tour de l'élection présidentielle le 19 mai 1974.

Qu'est-ce que la culture ? C'est la part non matérielle de la civilisation, la part de la connaissance et de la joie qui s'y attache, la part de la beauté, la part de la sensibilité et du rêve. C'est tout ce que l'homme transmet à l'homme, à travers les générations, pour que chaque nouvel individu ne se trouve pas comme un Robinson démuni devant les énigmes du monde et ses propres mystères [...]. Cette prise de position n'implique pas pour autant que je sois partisan d'une ingérence de l'État dans le domaine de la création artistique. J'estime au contraire qu'ici comme ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs, la liberté des initiatives doit être entière [...]. Favoriser la création, cela veut dire également : assouplir certaines structures trop rigides, figées à la fois par le dirigisme de l'État et par le manque de liaison entre les collectivités locales et l'administration. Ainsi, le problème des Maisons de la culture¹, dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'utilité, mais dont chacun constate, dans de nombreux cas, le fonctionnement défectueux, trouvera sa solution dans une réelle décentralisation au profit des municipalités.

Valéry Giscard d'Estaing, « La France est l'Athènes de Périclès », Le

Monde, 18 mai 1974.

1. Créés en 1961 par le ministre de la Culture André Malraux, ces centres culturels ont pour objectif de démocratiser la culture dans les régions.

Doc 2 p. 252 : « Tout est culture »

En campagne pour sa réélection en 1988, F. Mitterrand s'adresse aux Français pour défendre sa politique culturelle. J'ai voulu que fussent multipliés [...] les espaces de culture : 1 000 bibliothèques nouvelles, 1 000 lieux de répétition pour les musiciens, 200 salles nouvelles de théâtre et de musique, 600 de cinéma, 120 musées créés ou rénovés, des dizaines de centres d'art, deux Zénith pour le rock et la musique populaire, le cirque à Châlons-sur-Marne, la danse à Marseille et Nanterre, la photographie à Arles, la bande dessinée à Angoulême, le design industriel à Paris... De la plus modeste église de village à la cathédrale de Strasbourg et à la Cour carrée du Louvre, 3 000 chantiers ont entrepris de restaurer le patrimoine. J'ai poursuivi l'œuvre de mon prédécesseur, au musée d'Orsay, à la Cité de La Villette et engagé des projets qui s'inscrivent déjà dans notre paysage, Grand Louvre, Opéra-Bastille, Arche de la Défense, Institut du monde arabe, Théâtre de l'Europe, Grande Halle. Tout est culture en fin de compte, Jack Lang¹ avait raison.

F. Mitterrand, Lettre à tous les Français, 7 avril 1988 (publiée comme encart publicitaire dans la presse régionale et nationale).

1. Ministre de la Culture de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1992.

Doc 5 p. 253 : L'évolution de la politique culturelle : le regard d'un historien

Spécialiste des politiques culturelles publiques, Philippe Poirrier dresse le bilan des politiques culturelles sous Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

À partir de 1974, une double ligne de force s'impose. L'introduction d'une logique libérale renforce le relatif désengagement financier de l'État. À la fin du septennat giscardien, l'État culturel demeure faible et accorde la priorité au patrimoine. La politique culturelle n'est pas une priorité gouvernementale. Le budget et l'outil administratif sont fragilisés. Malgré le passage de Michel Guy au secrétariat d'État à la culture (1974-1976) vécu comme un « printemps culturel » par les professionnels, le primat d'une logique libérale contribue à affaiblir les missions de service public du ministère. [...] L'arrivée de la gauche au pouvoir conduit à une triple rupture. L'essentiel est la rupture quantitative qui se traduit, dès l'exercice 1982, par un doublement du budget du ministère de la Culture. De plus, le ministre Jack Lang, qui bénéficie du soutien du président Mitterrand, sait incarner ce changement d'échelle. Enfin, une synergie revendiquée entre la culture et l'économie peut se lire comme une révolution copernicienne qui affecte le cœur de la culture politique socialiste. La politique des Grands Travaux témoigne également de l'affirmation du volet présidentiel de la politique culturelle. Tous les secteurs de la politique culturelle bénéficient de ces accroissements quantitatifs et de ces ruptures qualitatives.

Philippe Poirrier, La Politique culturelle en débat, La Documentation française, 2013.

DOSSIER p. 254 – 255 : La « culture jeune » des années 1980

La « culture jeune » s'affirme dans les années 1980 à travers de nouveaux styles musicaux et de nouveaux loisirs, souvent venus de l'étranger. Sa diffusion a été facilitée par les technologies modernes et les médias de l'époque.

Comment s'affirme la culture des jeunes dans les années 1980 ?

Doc 5 p. 255 : La musique au cœur de la « culture jeune »

Spécialiste de la jeunesse en France, l'historienne Ludivine Bantigny présente dans cet ouvrage universitaire les nouvelles formes de la culture populaire des jeunes des années 1980.

La musique n'est évidemment pas séparable de ces nouvelles technologies et des pratiques culturelles qui y sont associées. Il en va ainsi de son interaction avec la radio et la télévision : les années 1980 consacrent le succès de stations et de chaînes purement musicales, chez les jeunes en particulier. Outre les émissions de variétés qui se renouvellent dans leur présentation – images saturées et montages nerveux –, les clips – le mot entre dans le dictionnaire en 1986 – proposent des habillages visuels qui forment comme un écrin aux airs qu'ils mettent en scène. Des émissions leur sont tout entières dédiées qui établissent le classement des ventes (« Top 50 » à partir de 1984) et alimentent le marché. Des spectacles à vocation humanitaire (« Les Enfoirés » lancé en 1986) réunissent des vedettes rassemblées pour l'occasion et qui chantent à l'unisson. [...] L'écoute est un peu plus encore individualisée, grâce au Walkman (le terme s'introduit dans le dictionnaire en 1982) [...].

Ludivine Bantigny, La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours, ©

Éditions du Seuil, 2013.

SYNTHÈSE p. 256 : Un tournant social, politique et culturel : la France de 1974 à 1988

Quelles mutations politiques, sociales et culturelles connaît la France entre 1974 et 1988 ?

1 - Le renouvellement de la vie politique

En 1974, Valéry Giscard d'Estaing devient le premier président non gaulliste de la V^e République. Désireux de moderniser et de libéraliser la France, il entreprend d'ambitieuses réformes de société. Mais, dans un contexte de crise économique mondiale, il ne parvient pas à enrayer la progression du chômage. En 1981, l'élection du socialiste François Mitterrand permet l'alternance pour la première fois sous la V^e République. La politique de relance ne parvient pas à réduire le chômage. Dès 1983, les socialistes se convertissent à une politique de rigueur qui les rend impopulaires. La victoire de la droite aux législatives de 1986 entraîne une situation inédite de cohabitation : Jacques Chirac devient Premier ministre.

2. Une société en mutation

Le mouvement de mai 1968 a mis en lumière la frustration d'une partie de la jeunesse. Valéry Giscard d'Estaing tente d'y répondre en abaissant l'âge de la majorité civile de 21 à 18 ans en 1974. Par la réforme Haby, il instaure le « collège unique » qui garantit un socle éducatif commun à l'ensemble des jeunes Français jusqu'à l'âge de 16 ans.

Sous la pression des mouvements féministes, la pilule contraceptive est remboursée par la Sécurité sociale en 1974 et l'IVG légalisée en 1975. En 1981, un ministère du Droit des femmes voit le jour et œuvre notamment en faveur de l'égalité professionnelle qui demeure loin d'être acquise.

Dans un contexte de montée de la xénophobie attisée par la crise économique, une « Marche des Beurs » est organisée en 1983. Les manifestants dénoncent notamment le discours du Front national qui réalise alors ses premières percées électorales.

3. Un accès plus large et plus libre à la culture

Dans les années 1970, le monopole étatique sur l'audiovisuel est de plus en plus contesté. Des radios FM pirates le contournant se multiplient. Elles sont légalisées par François Mitterrand en 1982, qui ouvre également la voie au lancement de chaînes de télévision privées. Ces nouveaux médias accélèrent la massification des pratiques culturelles des Français, également encouragée par l'État au travers d'initiatives comme la Fête de la musique créée en 1982. Mais ils sont aussi accusés de contribuer à une uniformisation des goûts au profit de standards importés des États-Unis à des fins mercantiles.